

Sambreville : budget 2016 en boni et dépenses maîtrisées.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Collège communal a présenté ce lundi 30 novembre 2015 le budget 2016 de Sambreville. Il est une nouvelle fois en boni et est le résultat d'un travail rigoureux réalisé par le Collège et l'Administration communale. La volonté de réduire les dépenses tout en préservant les Sambrevillois d'une augmentation d'impôt a une nouvelle fois été honorée.

Comme chaque année, la priorité du Collège communal est de présenter un budget annuel en équilibre et de garantir la gestion efficiente des finances communales. Pour 2016, le Collège vient de présenter un budget en boni de 380.265,94 €. Malgré les responsabilités toujours plus importantes imposées aux communes, malgré les contraintes liées au plan de gestion et malgré le contexte socio-économique morose, le Collège communal a pu établir un budget dont la masse salariale est maîtrisée et dont la fiscalité est inchangée. Tout bénéfique pour les Sambrevillois !

Retard de l'administration fédérale impactant notre budget

Les principales ressources financières d'une commune sont la dotation du Fonds des communes, le précompte immobilier et la taxe communale provenant de l'impôt des personnes physiques (IPP). Si les deux premiers sont déjà connus pour établir le budget 2016, les estimations du SPF Finances pour l'IPP n'ont pas encore été communiquées.

De plus, pour établir le budget 2015, une première estimation de 6,4 millions € nous avait été communiquée par le SPF Finances. Une réestimation de 4,2 millions nous était ensuite parvenue ce qui représente une différence de 2,2 millions à porter en compte sur le budget 2016.

Au total donc, l'estimation actuelle fixe le montant de l'IPP pour 2016 à 8 millions d'euros. « *En réalité, l'IPP 2016 est plus élevé non pas parce que les impôts auraient augmenté mais bien à cause du cumul des impôts non encore perçus de 2015.* » a précisé Jean-Charles LUPERTO, Député-Bourgmestre de Sambreville.

Optimalisation des dépenses

« *Le Collège a veillé à un strict contrôle des frais de fonctionnement.* » a ensuite expliqué le bourgmestre. Pour continuer à offrir un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts, le Collège a été attentif à réduire les dépenses dans plusieurs secteurs. « *Les services communaux ont une nouvelle fois participé concrètement à l'effort en ne prenant en compte que les dépenses absolument nécessaires et en établissant un budget raisonnable et raisonné.* » a ajouté Jean-Charles LUPERTO satisfait de l'excellente collaboration entre les services de l'administration communale et le Collège.



12 millions d'investissements en 2016

« Les investissements représentent 12 millions d'euros dont 31 % seront subventionnés » explique Jean-Charles LUPERTO, Député-Bourgmestre à Sambreville. « La part communale représente un peu plus de 8 millions d'euros. Elle sera financée par des emprunts et par des prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire » a-t-il ajouté. Des efforts importants ont été réalisés pour donner la priorité aux travaux offrant un taux important de subsides tout en tenant compte des nécessités d'investissements pour redynamiser Sambreville.

3.626.134,39 € pour faire face aux imprévus

Pour 2016, nous avons constitué des provisions pour faire face à divers imprévus. C'est ainsi que 620.000 € ont été réservés pour les dépenses de personnel ce qui nous permettra par exemple de prendre en charge une éventuelle indexation des salaires en octobre 2016. De plus, 620.000 € ont été réservés pour une réduction éventuelle des taxes additionnelles. Ces montants s'ajoutent au solde des provisions qui avaient été constituées en 2015 et qui s'élève à 2.506.134,39 €.

Dotation maîtrisée dans les entités consolidées

Outre la zone de secours, les entités consolidées c'est-à-dire le CPAS et la Zone de police voient leur dotation stabilisée au niveau de celle de 2015. Il s'agit de la volonté du Collège de respecter scrupuleusement les recommandations établies par la circulaire budgétaire. Il est toutefois à noter que la contribution au BEP est en augmentation de 55.000 €.

Une masse salariale maîtrisée

Les frais de personnel représentent 39 % du budget total 2016 ce qui est considérable. Le Collège s'est positionné pour que la masse salariale continue à rester stable et bien contrôlée. Le Collège reste aussi attentif à recruter lorsque c'est indispensable tout en veillant à solliciter autant que possible toutes les aides à l'emploi disponibles (APE, etc.). Les départs naturels ne sont donc pas remplacés sauf obligation manifeste. Le mot d'ordre est d'optimiser les ressources existantes.

Conclusion : budget contrôlé et investissements pertinents

Le contexte socioéconomique morose et l'augmentation des missions dévolues aux villes et communes ont poussé le Collège communal à rester très prudent, s'en tenant aux balises d'investissement fixées par la Wallonie et son gouvernement. Grâce à tous ces efforts conjugués, le Collège présente pour 2016 un budget en boni :

- ▶ **Boni à l'exercice propre** (différence entre les recettes et les dépenses) : **380.265,94 €**
- ▶ **Boni à l'exercice global** (par rapport à l'exercice propre et aux exercices antérieurs) : **4.389.761,88 €**
- ▶ **Investissements prévus en 2016 : 12.153.827,94 €**
 - subsides : 3.843.548 €
 - part communale : 8.310.279,94 €

« En conclusion, on peut retenir de ce budget un contrôle strict des dépenses et des frais, une masse salariale stable et une fiscalité à nouveau maîtrisée ». Le Bourgmestre de Sambreville a rappelé que la priorité était en effet aussi de ne pas augmenter les taxes et redevances communales à charge des citoyens.



Par ailleurs, le Collège s'en tient aux balises en vigueur pour poursuivre l'assainissement des finances communales. D'un point de vue des investissements, l'expérience acquise par le Collège communal quant à la rigueur qu'il s'est imposé l'a amené, à chaque élaboration successive de budget, à être prudentissime dans les investissements. *« Seuls les investissements réalisables et au maximum subventionnés ont été inscrits. Le budget extraordinaire 2016 a donc été prioritairement consacré à l'amélioration du cadre de vie à Sambreville, à sa sécurité mais aussi au renforcement de l'outil communal en général, de ses ressources humaines, logistiques, techniques et infrastructurelles plus particulièrement. »* a conclu un bourgmestre souriant et satisfait.

